

Député de Kamouraska-Témiscouata
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
et ministre responsable de la région du Bas-St-Laurent
et de la région de la Côte-Nord
Leader adjoint du gouvernement

Québec, le 10 mars 2006

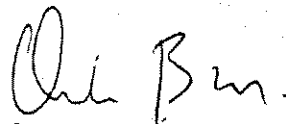
Monsieur William J. Cosgrove
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Je vous informe que je rendrai publique l'étude d'impact sur le projet d'aménagement d'un parc éolien sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup par Terrawinds Resources Corp., le 21 mars 2006, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour la consultation publique, tel que prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, incluant l'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


CLAUDE BÉCHARD